



SECRETARIAT

AS/Mon (2019) CB 04

21 mai 2019

## À l'attention des membres de la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)

### Carnet de bord de la réunion tenue à Londres les 16 et 17 mai 2019

La commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi), réunie à Londres les 16 et 17 mai 2019 à huis clos, sous la présidence de Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE) :

• le jeudi 16 mai 2019 à 9h00, en ce qui concerne :

– **Audition sur “La liberté des médias et le fonctionnement des institutions démocratiques”**: a tenu une audition publique avec la participation de M. Alastair King-Smith, Coordinateur pour la Campagne mondiale sur la liberté des médias, Directeur adjoint, ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, M. Jamie Angus, Directeur, Groupe BBC World Service, Mme Rebecca Vincent, Directrice du Bureau du Royaume Uni, Reporters sans frontières (RSF) et Lord George Foulkes, Rapporteur général sur la liberté des médias et la protection des journalistes, Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;

– **Turquie (corapporteurs : Mme Marianne Mikko, Estonie, SOC et M. Nigel Evans, Royaume-Uni, CE)** : a tenu un échange de vues sur les élections locales du 31 mars 2019, avec la participation de M. Andrew W. Dawson (Royaume-Uni, CRE), Chef de la mission d'observation électorale du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et a tenu un échange de vues sur les développements récents concernant les suites données à la Résolution 2260 (2019) sur “L'aggravation de la situation des membres de l'opposition politique en Turquie : que faire pour protéger leurs droits fondamentaux dans un Etat membre du Conseil de l'Europe ?” ; a chargé le président de demander au Bureau de l'Assemblée d'étudier la possibilité pour l'Assemblée, et en particulier pour les corapporteurs sur la Turquie de la commission de suivi, d'être associés à l'observation des nouvelles élections locales à Istanbul le 23 juin 2019 par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, sous réserve de la réception d'une invitation des autorités turques ; a décidé d'inscrire la désignation d'un-e nouveau-elle-rapporteur-e- à l'ordre du jour de sa prochaine réunion pour remplacer Mme Mikko qui quitte l'Assemblée ;

– **Respect des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe de la France** : a tenu un échange de vues sur la décision du Bureau de ne pas saisir la commission pour un rapport d'examen périodique sur le Respect des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe de la France et a décidé de demander au Bureau de l'Assemblée de demander un avis de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles sur les compétences de la commission dans ce domaine ;

– **Respect des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe de la Hongrie, de Malte et de la Roumanie** : dans le cadre de sa demande au Bureau de demander des éclaircissements à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles concernant le droit de la commission de choisir les pays à examiner périodiquement, a décidé de suspendre la préparation des rapports d'examen périodique concernant ces pays et a décidé de revenir sur cette question à une prochaine réunion ;

• **le jeudi 16 mai 2019 à 14h00**, en ce qui concerne :

– **Le fonctionnement des institutions démocratiques en Pologne** (corapporteurs : Mme Azadeh Rojhan Gustafsson, Suède, SOC et M. Pieter Omtzigt, Pays-Bas, PPE/CD) : a tenu un échange de vues sur la réforme du système judiciaire en Pologne et les développements intervenus dans le cadre du Mécanisme de l'Etat de droit de l'Union européenne à cet égard, avec la participation de M. Richard Clayton, Membre de la Commission de Venise, M. Nicolaas Bel, Chef adjoint de l'unité Etat de droit, Direction générale de la justice et des consommateurs, Commission européenne, Mme Agnieszka Golaszewska et M. Krzysztof Maslo, Directeurs, Ministère de la Justice de Pologne, M. Dariusz Zawistowski, président de la Chambre civile de la Cour suprême de Pologne, Mme Małgorzata Szuleka, Fondation polonaise d'Helsinki pour les droits de l'homme et M. Tymoteusz Zych, membre du conseil, Ordo Iuris ;

– **Dialogue postsuivi avec la Bulgarie** (corapporteurs : M. Frank Schwabe, Allemagne, SOC et M. Zsolt Németh, Hongrie, PPE/DC) : a examiné les commentaires de la délégation bulgare sur l'avant-projet de rapport, a examiné un projet de rapport et a adopté à l'unanimité un avant-projet de résolution tel qu'amendé, en vue de sa présentation à l'Assemblée pendant la partie de session de juin 2019 ;

• **le vendredi 17 mai 2019 à 9h30**, en ce qui concerne :

– **Serbie** (corapporteurs : Mme Maria Guzenina, Finlande, SOC et M. Ian Liddell-Grainger, Royaume-Uni, CE) : a examiné les commentaires de la délégation serbe sur l'avant-projet de rapport et a exhorté les corapporteurs à effectuer sans plus tarder une visite d'information dans le pays ;

– **Echange de vues avec M. Thomas Markert, Secrétaire exécutif de la Commission de Venise** : a tenu un échange de vues ; a demandé à la Commission de Venise d'accélérer la préparation de l'avis sur la loi espagnole sur la sécurité des citoyens (et ses amendements éventuels) ; a décidé de demander à la Commission de Venise, lorsqu'elle rédigera son avis sur les rassemblements publics en Republika Srpska, d'inclure également une évaluation du cadre juridique régissant la liberté de réunion pacifique en Bosnie-Herzégovine, ses deux entités et dans le district de Brčko en général ;

• **le vendredi 17 mai 2019 à 14h00**, en ce qui concerne :

– **Géorgie** (corapporteurs : M. Titus Corlăţean, Roumanie, SOC et M. Claude Kern, France, ADLE) : a tenu un échange de vues avec M. Thomas Markert, Secrétaire exécutif de la Commission de Venise, sur l'avis de la Commission de Venise sur "Les dispositions relatives au conseil des procureurs dans le projet de loi organique sur le ministère public et les dispositions relatives au conseil supérieur de la justice dans la loi organique existante sur les tribunaux ordinaires de Géorgie" ;

– **Ukraine** (corapporteurs : Mme Dzhema Grozdanova, Bulgarie, PPE/DC et M. Alfred Heer, Suisse, ADLE) : a tenu un échange de vues sur le déroulement de l'élection présidentielle en Ukraine (31 mars et 21 avril 2019) ; a décidé de demander à la Commission de Venise un avis sur la loi sur "Assurer le fonctionnement de la langue ukrainienne en tant que langue d'Etat" ;

– **Représentation de la commission à divers évènements** : a entendu un compte rendu oral du président de la commission de sa participation au séminaire UniDem, co-organisé par la Commission de Venise et la Faculté de Droit de Lund, Suède, les 6-7 mai 2019 intitulé : "L'Etat de la démocratie, trente ans après la chute du rideau de Fer" ;

– **Autorisation de visites d'information** : a autorisé les corapporteurs à effectuer une visite d'information en Ukraine et en Azerbaïdjan, et a reconfirmé les autorisations accordées aux corapporteurs de se rendre en Serbie et en Turquie, sous réserve de la disponibilité des ressources financières ;

– **Questions diverses** :

- **Suites données à l'avis sur la "Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux"** (rapporteur : M. Andrej Šircelj, Slovénie, PPE/DC) : a décidé d'inviter M. Michael O'flaherty, Directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne pour un échange de vues à une prochaine réunion ;

- **Prochaines réunions** : a décidé de tenir ses prochaines réunions comme suit :

Strasbourg, 24-28 juin 2019 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

Paris, 10 septembre 2019 (Bureau du Conseil de l'Europe, à *confirmer*)

Strasbourg, 30 septembre-4 octobre 2019 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

Paris, 13 novembre 2019 (Bureau du Conseil de l'Europe, à *confirmer*)

Paris, 11 décembre 2019 (Bureau du Conseil de l'Europe, à *confirmer*).

Agnieszka Nachilo, Bas Klein, Sylvie Affholder

---

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire

Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée

Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie

Secrétaire Général du Congrès

Secrétaire du Comité des Ministres

Directeurs Généraux

Directrice de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Directrice du bureau de la Commissaire aux droits de l'homme

Directeur de la Communication

Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe